

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 142 (2021)
Heft: 3

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Janvier 2021

Impacts de la densité des ruches à Genève

(21.12.2020 ; Pic-vert) Interview de Max Huber, président d'Urbanwildbees, membre de la Société genevoise d'Apiculture (...) Avec la récente découverte de nids de frelons asiatiques à Genève, on peut se poser la question des conséquences engendrées par la densité des ruches sur notre territoire. (...) La densité de ruches à Genève est taboue ! Dans le rapport de l'agriculture genevoise 2019, l'activité apicole du canton n'est pas mentionnée, mais on cite les wallabies ainsi que les bisons ! Or l'abeille domestique est un animal de rente depuis la motion Gadiant 2004 et en occupe le 4^e rang ! La pollinisation qui lui est attribuée représente environ CHF 341 millions par année pour la Suisse. Les derniers chiffres publiés par le centre de recherche apicole en 2018 sont basés sur les données de l'année 2014. A cette époque la densité moyenne de ruches en Suisse était de 4 ruches par km². A Genève pour la même période, elle était de 7,5 ruches au km² pour 231 apiculteurs-trices. Aujourd'hui, le canton en compte environ 272 déclarés dont certains possèdent plusieurs centaines de ruches ! On peut donc supposer qu'à l'heure actuelle, la densité est nettement plus élevée ! Des études françaises réalisées dans des zones protégées où la transhumance apicole est autorisée permettent de se faire une idée du taux de densité admissible : une densité maximale de 3,1 colonies par km² voire 5 colonies/km² est proposée au nom du principe de précaution (Steffan Dewenter et al. (itsap-institut de l'abeille 2010)). Pourquoi tant de ruches ? L'augmentation coïncide avec l'arrivée de nouveaux pesticides mis sur le marché. (...) Une ruche demande beaucoup de soins. On ne peut pas la laisser sans surveillance, car les abeilles sont sujettes à des maladies qui peuvent contaminer d'autres ruches, sans parler de la dissémination du varroa. Enfin, on ne fait pas fortune avec l'apiculture sauf quelques rares exceptions en Suisse. Dans ce mouvement de « sauvetage » on oublie les abeilles sauvages qui comptent environ 614 espèces en Suisse et dont presque personne ne parle. Ces abeilles sont solitaires et elles sont en train de disparaître par manque de zone de nidification (75 % d'entre-elles vivent dans la terre) et par le manque de nourriture dû à l'élimination de diverses variétés de plantes dites « mauvaises herbes » (pâquerettes, trèfles, pissenlits, sainfoin, luzerne et fleurs messicoles). Or les abeilles sauvages sont de bien meilleures pollinisatrices que leurs cousines qui donnent du miel ! De plus, l'augmentation des ruches provoque des concurrences intraspécifiques (entre les abeilles mellifères) et interspécifiques (entre les abeilles mellifères et les abeilles sauvages). Concurrences au niveau alimentaire : avec l'augmentation du nombre de ruches sur une même surface, la quantité de miel récolté par ruche va diminuer. De nombreux témoignages attestent de cette baisse de production. Pour pallier ce phénomène, il n'y a qu'une solution : c'est d'avoir une offre florale mellifère plus importante ! Avec presque 20'000 butineuses par ruche, la pression des abeilles domestiques est très forte sur le potentiel floral à disposition. Une grande majorité des abeilles



domestiques vont butiner la même espèce florale, mais d'autres vont prélever le pollen et le nectar sur les fleurs que fréquentent les abeilles solitaires. Si les abeilles domestiques ont un rayon de plus de cinq kilomètres pour chercher de la nourriture, elles préfèrent visiter les fleurs dans l'environnement immédiat de la ruche. Or c'est là que se situe le problème, car le rayon de butinage des abeilles sauvages est de 300 m ! « Un des mécanismes sous-jacents de cette compétition réside dans le fait que les hyménoptères sauvages visitent moins, ou pas du tout, les fleurs déjà visitées par les autres abeilles, ce qui devient rédhibitoire dans les zones densément occupées par des abeilles domestiques » (In : rapport de l'Observatoire des abeilles, 2008). « Les butineuses d'abeilles sauvages en activité présentent 55 % moins de nectar dans leur jabot jusqu'à une distance de 600 m des ruchers » (In : travaux de Henry et al., 2018). Il en ressort qu'avant d'installer des ruches, il faudrait faire une étude sur l'offre alimentaire disponible et ceci tout au long de l'année pour déterminer le nombre de ruches admissibles sur un emplacement donné (...).

Les abeilles recherchent la caféine (07.01.2021, Oliver Loga, Tierwelt)

LE SAVIEZ-VOUS ? Les abeilles sont aussi dépendantes de la consommation de caféine que beaucoup d'humains. (...) Une étude, par exemple, a révélé que les insectes préfèrent l'eau sucrée contenant de la caféine aux aliments sans caféine. De plus, les abeilles trouvent ce stimulant si irrésistible qu'elles continuent à le rechercher même auprès de sources qui se sont asséchées. Des expériences antérieures ont déjà montré que les abeilles se souviennent mieux des odeurs lorsqu'elles sont sous l'influence de la caféine. C'est donc une sorte de dopage du cerveau, mais cela provoque aussi certains symptômes de dépendance. Et avec des conséquences de grande envergure. C'est du moins l'hypothèse d'une équipe internationale de chercheurs avec la participation de l'Université de Berne. La revue scientifique « Current Biology » rapporte que les plantes qui n'ont que de petites quantités de caféine dans leurs fleurs pourraient littéralement droguer les abeilles et manipuler leurs sens. En fait, il a été démontré que les abeilles récoltent davantage de nectar de plantes caféinées, même si celui-ci est de qualité inférieure, c'est-à-dire qu'il contient moins de sucre. En contrepartie, les ouvrières acceptent même une production de miel plus faible. Cependant, on ne sait pas encore si les plantes sont capables de réduire « consciemment » la teneur en sucre de leur nectar si elles offrent de la caféine à la place.

Les protéines renforcent les reines d'abeilles (09.01.2021 Schweizer Bauer)

Des scientifiques ont élucidé les raisons des échecs liés à la qualité des reines d'abeilles. Ils ont identifié des protéines spécifiques qui sont activées chez les reines dans diverses conditions de stress : chaleur extrême, froid extrême et exposition aux pesticides. Ce sont toutes des conditions qui affectent la viabilité du sperme dans le corps de la reine. Les chercheurs ont mesuré les niveaux de ces marqueurs chez les reines que les apiculteurs avaient rejetées comme ayant échoué, et les ont comparés à ceux des reines en bonne santé. Ces dernières avaient des niveaux plus élevés de tolérance à la chaleur et de marqueurs de résistance aux pesticides. Les résultats devraient maintenant ouvrir la voie à un futur test de diagnostic pour aider les apiculteurs à prévenir une éventuelle défaillance des reines d'abeilles à l'avenir.

Une start-up réunit apiculteurs et agriculteurs au Brésil (11.01.2021, Alexander Busch, Salvador, Neue Zürcher Zeitung Online) Grâce à l'application de la start-up brésilienne Agrobée, les producteurs de café peuvent louer les services de colonies d'abeilles. (...) Jusqu'à il y a trois ans, l'informaticien Guilherme Sousa n'avait que peu de choses à voir avec l'agriculture - et rien du tout avec les abeilles ou le miel. Il a travaillé dans des entreprises de télécommunications et a conseillé des banques sur la numérisation. Puis il a rencontré l'économiste d'origine allemande Carlos Rehder et la biologiste Andresa-Berretta. Ces derniers voulaient recruter l'expert en informatique pour leur projet : une plateforme numérique qui relie les apiculteurs aux agriculteurs. (...) C'était en 2017 - et cela signifiait le lancement d'Agrobée, l'une des startups brésiliennes les plus prospères dans le domaine de l'agroalimentaire, qui figurait parmi les finalistes du Sommet mondial de la science 2020 à Berlin. L'idée d'Agrobée est étonnante : pour de nombreuses cultures, comme les pommes, les arachides ou les melons, rien ne fonctionne sans pollinisation artificielle ou par les abeilles. Malgré de nombreuses autofécondations, des cultures comme le café, le soja ou les oranges ne produisent jamais autant que lorsqu'elles sont fécondées par les abeilles. Cela est connu depuis un certain temps, mais n'a jamais vraiment été testé dans le cadre d'une utilisation commerciale de masse. (...) L'Institut de recherche tropicale Smithsonian au Panama avait déjà établi il y a vingt ans que les grappes de café mûres deviennent plus grosses, plus lourdes et plus aromatiques lorsque les abeilles les pollinisent. Après avoir analysé les données des études à long terme, il a même semblé possible aux chercheurs de conclure que la propagation des abeilles africanisées en Amérique latine soit à l'origine d'une augmentation des rendements de café dans la région. En effet, aux Caraïbes, où il n'y avait pas d'abeilles africaines, les rendements des cultures ont stagné ou diminué. L'effet positif a été particulièrement vérifié au Brésil, de loin le plus grand producteur de café au monde. (...) Les fondateurs d'Agrobée ont également choisi l'industrie du café comme premier marché test pour les apiculteurs pour une autre raison : les exigences imposées aux producteurs de café en termes de durabilité sociale et écologique dans leurs plantations et dans la chaîne de valeur ne cessent de croître sur les marchés d'exportation. Cela est particulièrement vrai pour les principaux producteurs brésiliens de café arabica, qui reçoivent facilement deux à trois fois plus pour un sac de 60 kg de leurs grains de la part d'acheteurs étrangers. Les critères ESG (environnementaux, sociaux, de gouvernance) pour les exploitations agricoles y sont standardisés. « Les clients demandent maintenant du café d'abeille » « C'est là que nous intervenons », dit Sousa. Il ajoute que la pollinisation par les abeilles permet de récolter entre 10 et 20 % de plus sur la même superficie de terre et avec la même quantité d'eau. En outre, les revenus des apiculteurs, pour la plupart de petite taille, augmentent. Ils reçoivent l'équivalent d'environ 20 francs pour chaque ruche qui est installée pendant deux ou trois semaines pendant la saison de floraison en août. Il faut environ cinq ruches par hectare. Le miel et la propolis restent propriété des apiculteurs. « La valeur ajoutée dans les régions de culture augmente », déclare M. Sousa. Les gens sont plus susceptibles de rester à la campagne et de ne pas avoir à se déplacer vers les villes. Agrobée a testé pour la première fois l'utilisation d'abeilles à grande échelle sur 400 hectares en 2019 : dans de « petites » exploitations de 50 à 200 hectares, mais aussi dans des plantations qui approvisionnent Nespresso, la filiale caféière de Nestlé. Les résultats sont encourageants : Marisa Contreras, qui cultive principalement du café



de spécialité sur les 100 hectares de sa Fazenda Capoeira dans la région montagneuse du Minas Gerais, fait l'éloge de la teneur en sucre plus élevée et de la taille des grains. Pour elle, cependant, le facteur décisif est l'effet de marketing : « Mes clients demandent maintenant le café abeille », dit-elle.

Agrobee a développé un label qui certifie l'utilisation des

abeilles pour la pollinisation. Le loyer d'une centaine de francs par hectare a été payant pour Contreras. En utilisant des abeilles, elle a gagné environ 1400 francs de plus par hectare. Elle ne peut pas comprendre pourquoi les agriculteurs sont réticents à payer pour des abeilles, a-t-elle dit. « Ils pensent que les abeilles sont libres », dit Contreras. La Sousa d'Agrobee veut maintenant étendre l'opération et utiliser l'intelligence artificielle. Les agriculteurs doivent télécharger sur l'application des photos de grappes de café mûres dans leurs plantations. De cette façon, il est possible de calculer quelles abeilles doivent être utilisées lors de la prochaine floraison et combien doivent l'être. Inversement, les apiculteurs affichent des photos de leurs abeilles pour évaluer l'état de santé des abeilles et de la reine. Même les protocoles pour les agriculteurs avec des informations sur la façon dont ils doivent traiter les abeilles pendant la période de floraison, quels pesticides sont autorisés ou interdits - tout cela doit se dérouler automatiquement via l'application. Agrobee souhaite également proposer ce logiciel sur le marché à l'avenir. Cette année, les ventes se sont élevées à l'équivalent de 70 000 francs. Dans cinq ans, Agrobee veut réaliser un chiffre d'affaires de 9 millions de francs. Un groupe brésilien d'agro-investisseurs vient de rejoindre l'entreprise. Les fondateurs d'Agrobee veulent à l'avenir utiliser les colonies d'abeilles toute l'année. Après la saison des fleurs de café, les plantations d'oranges sont un choix évident, puis vient le soja, les eucalyptus et les tournesols. Contrairement aux États-Unis, où les abeilles sont transportées par camion de Floride en Californie, Sousa veut travailler le plus régionalement possible dans un rayon de 200 kilomètres. Il est convaincu qu'Agrobee sera en mesure de répondre à la demande d'abeilles dans le futur : « Les abeilles africaines au Brésil sont stables et il y a trois millions de colonies. Si les deux millions d'hectares de plantations de café au Brésil devaient être pollinisés par des abeilles, il faudrait huit millions de colonies. Mais pour l'instant, Sousa ne voit aucun goulot d'étranglement pour l'utilisation des abeilles sur une superficie pouvant atteindre 100'000 hectares. Agrobee forme également en permanence les apiculteurs à la multiplication de leurs colonies d'abeilles. (...) »

Comment protéger les abeilles et le bétail contre les ours (28.01.2021 Südostschweiz / Bündner Zeitung Thomas Oswald). Les expériences du Val Müstair montrent que de simples clôtures électriques ne peuvent pas éloigner l'ours des ruches. (...) Le gouvernement fédéral veut mieux protéger le bétail et les ruchers contre les ours (...) dans un rapport sur le traitement des ours en Suisse. Si ce n'est pas un sujet de grande préoccupation pour l'agriculture, le gouvernement fédéral veut néanmoins réduire le risque que les ours développent un comportement problématique. L'Office fédéral de l'environnement (BAFU) devrait donc revoir le concept sur les ours en Suisse dans le domaine de la prévention des dommages et le compléter si possible, a annoncé le Conseil fédéral. La pratique antérieure en matière de traitement des ours bruns sauvages correspond aux directives paneuropéennes et a fait ses preuves, a déclaré le Conseil fédéral. Cependant, il existe un potentiel dans la prévention des dommages. Au cours des 15 dernières années, les ours immigrés en Suisse ont, selon le rapport du Conseil fédéral, attaqué environ 200 moutons, parfois aussi des chèvres, des ânes et un veau. En outre, ils ont pillé une vingtaine de ruches, se sont introduits dans des refuges alpins et des étables avec des réserves de nourriture et ont saccagé des tas de compost qui pouvaient facilement être protégées par des clôtures électriques, indique le rapport. Le secteur public a payé environ 120'000 francs pour l'indemnisation des dommages causés au bétail et 30'000 francs pour les ruches endommagées. La Confédération prend en charge 80 % des coûts, le reste étant pris en charge par les cantons (...). Le rapport considère que la prévention de l'accès aux déchets organiques et aux sources de nourriture à proximité des habitations constitue un défi majeur. Il s'agit, par exemple, des poubelles le long des routes, dans les parkings ou sur les campings, des tas de compost, des points de collecte des déchets (...). Les attaques contre le bétail peuvent être évitées grâce



aux mêmes mesures de protection des troupeaux que celles utilisées pour se protéger des loups, poursuit le rapport. Les ruches pourraient facilement être protégées par des clôtures électriques. En Suisse, l'ours est protégé par la loi fédérale depuis 1962, mais le tir pour des raisons de sécurité est autorisé sous certaines conditions. Le gouvernement ne voit pas la nécessité de prendre d'autres mesures pour l'instant. Selon le rapport, le cadre actuel pour traiter les ours mâles migrateurs est suffisant. (...) Le rapport sur le « Concept de l'ours suisse » remonte à un postulat de l'ancien conseiller national tessinois Pierre Rusconi (UDC) en 2012. Après des incidents avec des ours à problèmes, le politicien avait suggéré des mesures pour simplifier la gestion de l'ours. Près de neuf ans plus tard, le rapport est prêt...



Le miel chinois frelaté met en péril les petits producteurs (31.01.2021, Le Matin Dimanche, Ivan Radia). Rallongé avec du sirop de sucre, le miel en provenance de Chine déséquilibre le marché. Les tests se perfectionnent pour déceler la supercherie, mais les efforts sont encore mal coordonnés pour endiguer le phénomène. Devinette : ça a la couleur du miel, son moelleux, parfois même son goût, mais ce n'est pas du miel.

En tout cas pas totalement. Gagné ! Vous êtes tombé sur un miel en provenance de Chine, c'est-à-dire rallongé avec du sirop de sucre. On parle alors de miel « adultéré », ou « frelaté », dans un langage plus familier. « Certains miels sont estampillés européens, car conditionnés ici, mais en fait peuvent provenir

d'ailleurs, par exemple de Chine » précise Francis Saucy, président de la Société romande d'apiculture. Une spécialité en pratique notamment dans la province du Zhejiang (au sud de Shanghai), rapporte une récente enquête de la revue scientifique « Nature ». Là-bas, de nombreuses usines fabriquent à tour de bras du sucre de riz ou de maïs, destiné à être ajouté au miel. Un tour de passe-passe qui n'a rien de clandestin : Alibaba, le principal marché en ligne chinois, regorge de publicités vantant les mérites du « sirop de fructose pour le miel », à des prix très, très abordables, soit environ 90 centimes le kilo. Il faut savoir qu'en Asie, « l'attitude du consommateur vis-à-vis du miel n'est pas la même que chez nous, explique Jean-Daniel Charrière, responsable du Centre de recherche apicole à l'Agroscope. Qu'il soit en partie « coupé » avec du sucre ne les dérange pas. » Cependant, au-delà des disparités culturelles, c'est bien à une guerre économique que se livrent les producteurs chinois en inondant le marché de leur miel adultéré. « La Chine essaie par exemple de se voir confier la révision du chapitre consacré au miel dans le Codex alimentarius, qui répertorie et définit les aliments », poursuit Jean-Daniel Charrière. La définition d'un miel stipule en effet qu'il doit provenir du nectar ou de sécrétions de plantes récoltées par des abeilles, qu'on ne doit pas y ajouter d'autres ingrédients, qu'il ne doit pas être filtré, etc. « Ce dernier point est intéressant, car les Chinois ont l'habitude de le filtrer très fin pour, d'une part, en éliminer les levures et le conserver plus longtemps, mais surtout, dans le cas qui nous occupe, pour en éliminer les pollens, ce qui empêche de remonter à l'origine botanique ». La course menée par les laboratoires d'analyse pour détecter les fraudes est très complexe. Plusieurs méthodes ont tenté de déterminer quels types de sucre composaient les miels, qui sont souvent le produit de mélanges. Le but est de compter le nombre d'atomes dans les molécules de sucre : le nectar collecté par les abeilles provient généralement de plantes dont les sucres ont trois atomes (C3), alors que ceux tirés de plantes telles que la canne à sucre

ou le maïs en ont quatre (C4)¹. Des tests peu efficaces, puisque les sucres de la betterave ou du riz sont du type C3, donc semblables à ceux du miel, ce qui a aisément permis aux fraudeurs de contourner l'obstacle. D'autres méthodes, telles que la chromatographie en phase liquide ou la spectrométrie, capables de détecter ces sucres de betterave ou de riz, ont également échoué. Les commerçants chinois ont vite trouvé la parade en créant des sirops qui imitent la composition du miel. Mieux : ils en font un argument de vente, toujours sur Alibaba, en spécifiant qu'ils sont conçus pour déjouer les analyses ! Un espoir cependant est apparu récemment : la résonance magnétique nucléaire (RMN). En résumé, cette technologie peut identifier tous les sucres, protéines et autres molécules présents dans un miel. Le laboratoire allemand FoodQS est en pointe dans ce domaine, et a déjà obtenu des résultats prometteurs. Sur treize miels testés en 2020, aucun n'a passé l'examen, la présence d'enzymes indiquant qu'ils pouvaient être frelatés. Jean-Daniel Charrière a pu constater l'ampleur du phénomène : « Lors du dernier congrès Apimondia, au Canada en 2019, un tiers des miels alignés au concours ont été déclassés par cette méthode RMN. » Problème : la technique fonctionne, mais « les agences gouvernementales et l'industrie se disputent au sujet des bases de données », déplore dans la revue « Nature » un chimiste du Sweetwater Science Laboratories (Missouri). S'il n'est pas nouveau, le phénomène de l'adultération délibérée ne cesse de prendre de l'ampleur, la Chine représentant à elle seule près d'un quart de la production mondiale de miel. Au point de faire chuter les prix, mettant en péril de nombreux petits producteurs indépendants, principalement en Amérique du Sud. « Pour qu'un apiculteur de cette partie du globe puisse vivre de son activité, il faut que le miel se négocie entre 2500 et 3000 dollars la tonne, explique Heinrich Gruenig, directeur de Narimpex, à Bienne, le principal importateur de miel en Suisse. Or les prix pratiqués par les producteurs chinois se situent depuis des années dans une fourchette qui va de 1500 à 2000 dollars au maximum ». La Suisse est, a priori, relativement peu concernée par ce fléau. Mais attention cependant aux miels européens, met en garde Francis Saucy, président de la Société romande d'apiculture (SAR) : « Certains pots indiquent "UE" comme provenance, mais il faut savoir que peuvent être désignés ainsi des miels qui ont été importés d'ailleurs et conditionnés dans l'Union européenne ». Or la majeure partie du miel importé de Chine en Europe est mélangée à du sirop, alerte l'organisation faîtière agricole européenne Copa Cogeca. (...) Narimpex, le principal importateur de miel étranger, fournit les grands détaillants, les grossistes, ainsi que l'industrie alimentaire pour les produits transformés. « Nous avons cessé d'acheter du miel en provenance d'Asie en général et de Chine en particulier, et ce depuis plus de dix ans, déclare son directeur, Heinrich Gruenig. Nous n'étions pas satisfaits du goût, il y avait des problèmes de résidus, et puis surtout cette question de miel adultéré. » (...)

Interdire certains pesticides dans le canton de Zurich (01.02.2021 Aargauer Zeitung). En 2014, les deux conseillères cantonales Vertes libérales Judith Beilaiche (Kilchberg) et Denise Wahlen (Zurich) ont voulu obtenir avec le postulat « Sauvez les abeilles » qu'aucun pesticide nuisible aux abeilles - comme les néonicotinoïdes - ne puisse être utilisé sur les terres agricoles cantonales. Dans sa réponse, le conseil de gouvernement a conclu : « Selon les dernières études

¹ En fait, il s'agit plutôt de voies métaboliques dans lesquelles les molécules intermédiaires sont des composés à 3 ou 4 atomes de carbones (note du rédacteur)

d'experts, une interdiction des pesticides toxiques pour les abeilles dans les exploitations cantonales ne contribuerait en rien à la promotion de la santé des abeilles ». En conséquence, il a demandé au Grand Conseil de rejeter le postulat. Les conseillers cantonaux de l'UDC, du PLR, du PDC et de l'UDF l'ont suivi et ont rejeté le postulat en novembre 2015 par 94 voix contre 77. Toujours sous le titre « Sauvez les abeilles, le postulat a été relancé en mai 2018 pour la seconde fois par les députées Judith Beilaiche (Kilchberg), Barbara Schaffner (Ötelfingen) et Sonja Gehrig (Urdorf), toutes trois Vertes libérales. Elles font référence au fait que l'UE a interdit trois pesticides de la famille des néonicotinoïdes en raison de leur toxicité pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs sur la base de constatations scientifiques. Le rejet du postulat par le gouvernement n'est donc plus fondé. Une renonciation immédiate aux pesticides nuisibles aux abeilles doit être mise en œuvre dans la gestion des terres cultivées cantonales. Judith Beilaiche a été élue au Conseil national en 2019 et a quitté le parlement cantonal. Le postulat sera bientôt traité au Parlement de Zurich. Avec les nouvelles majorités, la proposition devrait être adoptée lors de la deuxième tentative. Cette fois, le PLR votera également oui, comme le confirme Ann Barbara Franzen.

Un préposé aux abeilles dans le canton de Zurich (01.02.2021 Aargauer Zeitung, Patrick Gut) (...) Ce n'est un secret pour personne que la situation des abeilles domestiques et probablement aussi des abeilles sauvages n'est pas bonne. Dès 2018, la députée PLR Ann Barbara Franzen (Niederweningen) et son collègue de parti Christian Schucan (Uetikon) ont donc déposé un postulat. L'objectif : promouvoir la population d'abeilles dans le canton de Zurich. Le postulat a été soumis au gouvernement en avril 2019 et le rapport est maintenant disponible. Le gouvernement se réfère au « Concept abeilles », qui a été développé par les services spécialisés de l'Office du paysage et de la nature et de l'Office vétérinaire. Ce rapport de 45 pages a été publié en juillet 2020. Le canton de Zurich devrait créer un poste d'apiculteur, c'est la recommandation la plus importante. La liste des tâches est longue. Le préposé devrait notamment veiller à ce que tous les acteurs adoptent une approche coordonnée. Il serait la personne de contact pour toutes les questions relatives à la promotion des abeilles sauvages et des abeilles domestiques et offrirait également des conseils et des informations. Il serait également chargé d'identifier les zones présentant le plus grand potentiel de promotion des abeilles sauvages dans le canton. Pour cela et plus, 500 heures par an - soit environ 25 % - seraient suffisantes. Le poste serait attribué pour trois ans. Les coûts ont déjà été budgétisés pour 2021. Le concept prévoit d'autres mesures ayant une priorité et un impact élevés, comme indiqué dans le rapport du conseil gouvernemental. Il s'agit entre autres de soutenir les pratiques de gestion favorables aux abeilles. Le potentiel se voit entre autres dans le fauchage. Par exemple, il faut éviter autant que possible de faucher les champs en fleurs pendant les périodes de vol intense des abeilles. La fauche doit plutôt être effectuée lorsqu'il y a du vent, de la fraîcheur ou des nuages, car les abeilles sont moins actives dans de telles conditions. Le moment de la journée joue également un rôle : l'activité des abeilles augmente sensiblement vers midi et diminue rapidement vers le soir. Pour les grandes surfaces, il est également recommandé de procéder à une fauche échelonnée. La technique de fauchage utilisée est également importante. Les tondeuses avec conditionneur intégré ont obtenu des résultats particulièrement médiocres dans l'étude. Les conditionneurs - ils plient et écrasent le matériau fauché - se sont révélés être de véritables tueurs d'abeilles.

Jusqu'à 60 % des abeilles qui se déplaçaient n'ont pas survécu à la rencontre avec l'appareil. Le concept cantonal de l'abeille prévoit une utilisation réduite et optimisée des produits phytosanitaires comme mesure supplémentaire. Toutefois, cette mesure ne doit pas être mise en œuvre en priorité (...) Ann Barbara Franzen, première signataire du postulat (...), est satisfaite de la réponse du gouvernement et surtout des mesures envisagées.

Ruth Erismann, reine des abeilles vaudoises

(02.02.2021, La Région Nord vaudois, Lëa Perrin; Photo: Michel Duperrex). Ruth Erismann est une retraitée qui n'a pas vraiment le temps de s'ennuyer. Engagée dans diverses sociétés, cette habitante de Gossens pratique une activité étonnante. Très loin des clubs de lecture ou du tricot, elle est apicultrice ! (...) Peu commune, cette pas-



sion énergivore et chronophage demande de l'investissement et des compétences pointues. Il y a de cela vingt ans, Ruth Erismann s'est lancée dans l'aventure en partant de rien.

Elle possède actuellement une cinquantaine de colonies d'abeilles. Mais comment a bien pu commencer cette histoire d'amour avec ces petites travailleuses ? Ruth Erismann n'a pas vraiment la réponse. Alors qu'elle était petite, son oncle possédait quelques colonies. Puis, alors qu'elle travaillait au CMS en tant qu'auxiliaire de santé, un des patients lui annonce qu'il possède des ruches. « Deux jours après, il m'a donné deux colonies !, s'exclame-t-elle. J'ai fait mes premiers cours en 2000, puis je suis tombée là-dedans et cela fait vingt ans que ça dure ». Mais l'apiculture n'est pas un hobby anodin. En plus d'un certain investissement de base (il faut compter environ 5000 francs pour débiter), cela demande d'une part beaucoup de connaissances, de savoir-faire mais aussi passablement de temps et d'énergie. « Pendant la période active (de mars à août), il faut s'en occuper environ une fois par semaine ; ensuite il faut récolter le miel et finalement donner des réserves pour l'hiver », explique la septuagénaire. « C'est très compliqué et strict ! (...) Entre les pertes de colonies, les maladies, les autorisations vétérinaires, les contrôles alimentaires, il faut toujours être aux aguets ! C'est pourquoi il est vivement conseillé aux apiculteurs amateurs de s'inscrire dans une société d'apiculture et de suivre les cours. Ruth Erismann en est d'ailleurs la présidente pour le Nord vaudois depuis 2011. La Société d'apiculture du Nord vaudois (API) compte environ 150 membres, dont une centaine qui possèdent des abeilles. (...)